

NOTES ET COMMENTAIRES

Le contrôle est le seul moyen qui soit pour se rendre compte si l'on gagne ou perd de l'argent en industrie laitière.

Il pourvoit à un record de chacune des vaches et il devient alors facile d'éliminer les pensionnaires.

Nous terminons aujourd'hui la publication de l'étude remarquable du professeur Nagant sur le chaulage des terres.

Demandez à votre agronome quels seraient, pour vous, les avantages d'une bonne application de pierre à chaux moulue, sur votre terre.

Le Ministère de l'Agriculture recommande fortement le chaulage des Fermes en province de Québec. Pourquoi n'en faites-vous pas l'expérience ?

Débarrassez-vous de vos mauvaises vaches et gardez les bonnes. En avez-vous qui ne paient pas leur pension ?

Comment pouvez-vous le savoir si vous ne contrôlez pas leur rendement en lait et en crème ?

Toutes les vaches n'ont pas la même capacité de production. Il y en a trop qui mangent le profit des autres.

Nous sommes loin en province de Québec d'avoir une production laitière satisfaisante. Lisez l'article de première page si vous voulez savoir comment vous y prendre pour augmenter cette production.

L'homme est fait pour gagner de l'argent, et la femme pour le dépenser... avec discernement.

Si, au bout de l'année, on additionnait toutes les dépenses que l'on aurait pu éviter, le total nous surprendrait.

Relisez notre article de l'autre jour sur la comptabilité de la ferme et mettez-le en pratique. Cette comptabilité est un travail facile, si elle est faite régulièrement, chaque jour. Et elle a son importance. Elle permet de voir, à la fin de l'année, en chiffres nets, ce qu'on a réalisé et ce qu'on a dépensé, ce qui a bien rapporté et ce qui a trop coûté. C'est par cet examen annuel que l'on peut déterminer le train de vie qu'il conviendra de mener pendant les prochains douze mois, de manière à ne pas se trouver dépourvu quand la bise sera venue.

L'auditeur du Bureau de Vérification du tirage des journaux a passé une partie de la semaine dernière à compiler nos listes d'abonnés, et il a été épaté du résultat. Vous pouvez vous vanter, nous a-t-il dit, d'avoir des listes d'abonnés d'une stabilité exceptionnelle. Il a constaté une moyenne de renouvellements de plus de 80 pour cent, et même de 95 pour cent dans certaines paroisses. Nous n'en tirons point gloire, mais nous en sommes fort heureux, car cela nous prouve que nous ne travaillons pas en vain à rendre le **Bulletin de la Ferme** le plus en plus intéressant pour tout le monde sur la ferme, pour les petits comme pour les grands.

L'auditeur a aussi constaté une augmentation substantielle de près d'un millier d'abonnements payés durant les derniers six mois. Nos annonceurs ont tout le bénéfice de cette augmentation constante de notre tirage.

Et chaque courrier continue à nous apporter de nouveaux abonnés, qui, nous en sommes sûrs, nous transmettront, à leur tour, à l'instar de leurs précédents, de plantureuses listes de nouveaux abonnés.

Et ainsi grossissant chaque jour, notre tirage, déjà le plus considérable des journaux hebdomadaires de la province de Québec, égalera bientôt celui des plus grands journaux agricoles du pays.

Ainsi soit-il.

L'Abeille, organe des apiculteurs de la province, nous arrive avec un nouveau titre : **L'Abeille et l'Erable**. C'est un mariage d'affinité et de raison. La nouvelle union promet d'être très fructueuse. L'abeille, c'est la petite sucrerie, et l'érable, c'est la grande sucrerie de chez nous. Il est donc tout naturel que les deux fassent bon ménage et possèdent un organe unique pour la défense de leurs intérêts particuliers.

Il y a au pays plus de vingt mille fabricants de sucre. C'est dire l'utilité pratique de cette revue, le vaste champ qu'elle aura à cultiver.

En annonçant la nouvelle union, le directeur de la revue, M. Cyrille Vaillancourt, chef de l'industrie sucrière en province de Québec, rappelle que cette industrie est la plus vieille industrie agricole du pays. En effet, les Hurons et les Iroquois savaient extraire le sucre de la sève de l'érable. Malheureusement, ajoute-t-il, il faut bien l'avouer, ce n'est pas l'industrie agricole la mieux organisée et la plus développée. Nous pouvons dire qu'à venir il y a dix ou quinze ans il s'était fait bien peu de progrès dans cette industrie. Depuis quelques années, grâce au concours de l'honorable Jos.-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture, de son sous-ministre M. J.-Antonio Grenier, et de la collaboration de quelques apôtres dévoués tels que les Dupuis, les Grimm, les Lefebvre, et de quelques autres, notre industrie a pris un nouvel essor. Aujourd'hui cet essor prend de plus en plus d'ampleur grâce à l'impulsion vigoureuse que lui donne la société **Les Producteurs du Sucre d'Erable de Québec** dont M. Alfred Brissou, de Ste-Sophie, comté de Mégantic, est le président. Parmi la génération d'aujourd'hui, il y a plusieurs jeunes qui ont compris qu'il était nécessaire de se dévouer à l'expansion de notre industrie nationale et apportent à leur travail tout l'enthousiasme et l'énergie de leur jeunesse.

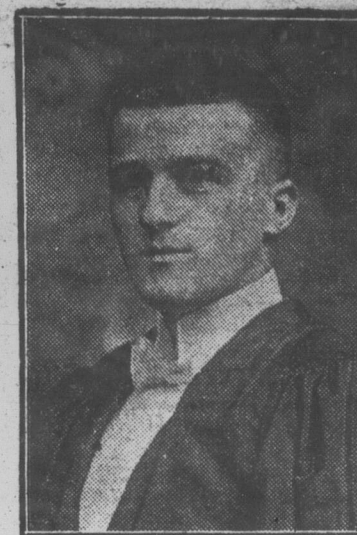
Nous souhaitons à **L'Abeille et l'Erable** une longue vie et une longue liste d'abonnés.

Monsieur Amédée Caron, avocat, a été élu par acclamation représentant des Iles-de-la-Madeleine à la Législature de Québec, en remplacement de son père, l'honorable J. E. Caron, ministre de l'Agriculture, appelé il y a quelques mois à faire partie du Conseil législatif.

Les électeurs des Iles-de-la-Madeleine ont voulu ainsi prouver leur reconnaissance à l'honorable M. Caron, qui pendant seize années a été leur fidèle et dévoué représentant.

Un vieux proverbe français dit : "Bon sang ne peut mentir". L'élu des Iles-de-la-Madeleine marchera donc sur les traces de son père et représentera excellemment ce comté à la Législature.

M. Amédée Caron est avocat et depuis six ans pratique le droit à Rimouski. Il sera l'un des plus jeunes membres de la Législature.



M. AMEEDÉ CARON, avocat,
Le nouveau député des Iles de la Madeleine.

POUR LES GENS PRESSÉS

—A Croydon, Ang., un avion s'écrabouille sur le sol et quatre personnes sont tuées.

—La vague de chaleur de la semaine dernière a causé une cinquantaine de mortalités aux Etats-Unis.

—Des voleurs se sont emparés de bijoux d'une valeur de \$2,000, au magasin de M. Urbain Bolduc, à Baie St-Paul.

—L'honorable sénateur Bédard est fait Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. Toutes nos félicitations.

—Elzéar Meunier, de St-Pacôme, s'est noyé en voulant traverser la Rivière Ouelle sur des billots, près du moulin de la Power Lumber Company.

—On prête à la Compagnie Internationale l'intention de construire à Dalhousie un moulin à papier qui coûterait quinze millions.

—Un juif millionnaire vient de donner 300,000 dollars à l'université de Dayton (Etats-Unis), où il fut élevé et prit ses diplômes il y a vingt ans.

—M. Edmond Giroux, de Beauport, reçoit la médaille bene merenti en reconnaissance de son dévouement aux œuvres paroissiales.

—Québec n'a pas encore d'aéroport. Une ville de l'importance de l'ancienne capitale ne saurait en être plus longtemps privée.

—Il y a actuellement plus de deux millions de chômeurs aux Etats-Unis. Tout n'est pas rose chez nos voisins, de beaucoup s'en faut.

—On a trouvé, près de Buckingham, le cadavre d'un noyé. Tout indique que cet homme a été assommé avant d'être jeté à l'eau.

—Aimé Ouellet, 23 ans, de Kénogami, fils de Edgar Ouellet, a été tué par une automobile qui a frappé la motocyclette qu'il montait.

—Ubaldo Carrier, de Monceff, fils de M. François Carrier, cultivateur, en voulant arrêter deux chevaux qui avaient pris le mors aux dents, a été rué et piétiné à mort.

—On mentionne le nom de M. le docteur J.-E. Bélanger, de Lauzon, président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province, comme le médecin attitré de la Commission du Travail.

—Laurent Lécuyer, étudiant en Génie forestier, fils de M. Jos. Lécuyer, marchand bien connu de St-Alban, comté de Portneuf, s'est noyé dans un lac au nord de Grand-Mère.

—Deux personnes, le père et le fils, de Chambord, sont accusés d'avoir mis le feu à sept bâtiments. Deux de ces bâtiments ont été consumés par les flammes. Les autres ont été sauvés grâce à la diligence des habitants.

—Le Lindberg mexicain, le capitaine Carranza, 21 ans, a été trouvé mort dans une région boisée du New-Jersey, près de son avion brisé. Il était en route de New-

York à Mexico. On croit que son avion a été frappé par la foudre.

—Dimanche dernier, Son Eminence le cardinal Rouleau a béni la nouvelle église de Saint-Jean-Baptiste des Ecureuils. Le nouveau temple est à l'épreuve du feu et a été construit à angle droit avec l'ancienne église qui a été complètement démolie.

—Mme J.-E. Dubuc, l'épouse du député de Chicoutimi, est décédée subitement à St-Irène où elle était en promenade. Elle a succombé à une congestion cérébrale. Son mari, en voyage d'affaires à New-York, a été notifié par télégramme.

—Le franc est définitivement stabilisé à quatre sous. Il valait vingt sous avant la guerre, il n'en vaut plus que quatre. Ceux qui en ont acheté croyant qu'il reprendrait un jour sa pleine valeur normale ne reverront donc jamais les trois quarts de leur mise.

—Frank Paajolitz, un yougoslave, a été écrasé à mort à la Chute à Caron, par une pelle qui se brisa alors qu'il la mettait en mouvement. Le malheureux eut la poitrine écrasée par la lourde machine, dont le crochet se brisa en montant. Il n'eut pas le temps de se garer du choc.

—Plusieurs personnes ont été frappées par la foudre au cours des orages électriques de la semaine dernière, à Montréal et ailleurs. Un militaire tenait un cheval par la bride lorsqu'un éclair terrassa l'animal. Il s'en tira cependant indemne. Il attribue cela au fait qu'il portait un imperméable et des bottes en caoutchouc.

—Le 22 juillet, de grandes fêtes paroissiales auront lieu à Charny à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de la paroisse et du 25e anniversaire de cure de M. l'abbé Omer Poirier, premier curé de Charny. Ces fêtes seront présidées par Son Eminence le cardinal Rouleau, archevêque de Québec.

—L'impôt sur le revenu a rapporté, dans les trois premiers mois de l'année fiscale, \$47,557,230, comparé à \$41,225,843 pendant la même période l'an dernier. L'honorable M. Euler, ministre du revenu national, dit que la perception facile de cet impôt, avec une aussi forte augmentation, est un signe de grande prospérité au Canada.

—En voulant traverser la voie en bas de Beauport, l'auto de M. et Mme Jos. Côté, de St-Grégoire de Montmorency, qui se rendaient en pèlerinage à Ste-Anne de Beauport, est frappée par un tramway. Mme Côté reçoit des blessures auxquelles elle succombe quelques heures après. M. Côté n'est que légèrement blessé. L'auto est en partie démantibulée.

—On signale un miracle obtenu au vieux sanctuaire des Jésuites, érigé près des ruines du fort de Ste-Marie, où les Pères Brébeuf et Lalement furent martyrisés aux premiers jours de la colonie. Le miraculé avait une jambe raide depuis plusieurs années, et il fut absolument guéri après avoir reçu la bénédiction avec les reliques de ces martyrs.

(Suite à la page 568)